

destination qu'il a aujourd'hui. Il paraît même, par la tradition du pays, qu'il était primitivement lieu communal, et que les seigneurs, tout-puissants dans le moyen âge, s'en étaient emparés, malgré les réclamations des Mornantais. C'est du moins ce qu'atteste un procès-verbal resté dans les papiers de la commune de 1790. Enfin, le 19 juillet 1789, les habitants crurent pouvoir prendre leur revanche. Dans une nuit, les murs furent renversés, les arbres arrachés et le jardin converti en place publique, telle que nous la voyons. Elle porte le nom de place des Terreaux. Sa plantation d'arbres et ses banquettes sont de M. Tonny Rambaud, pendant qu'il était maire, en 1846.

Mornant était entouré d'un mur de défense à qui on donnait le nom de *Vintin*, probablement de quelque droit féodal. Une haute tour carrée, réduite de moitié par le marteau révolutionnaire, servait déjà de prison et rappelait la même origine féodale. Près de cette tour était la porte du Nord du *Vintin*, munie de ponts-levis et de meurtrières; on voit encore, vis-à-vis la porte du Midi, dans une maison antique (chez M. Pizay), une vieille madone en pierre, dans une niche gothique assez bien travaillée. Il est probable que la piété de nos ancêtres confiait la garde de leur ville à la bonté de la Madone, qui est encore aujourd'hui la patronne du pays.

En 1628, Mornant fut ravagé par la peste, qui fut apportée de Lyon, par le nommé Guillaume Berry de la Condamine. La famille Loyon perdit cinq de ses membres emportés par ce fléau, qui reparut encore en 1631 et 1632.

On remarque, à l'occasion de cette peste, que le cimetière du Marché, plus tard le jardin des Frères, puis de la Gendarmerie, était destiné à la sépulture des pestiférés, à cause de sa position distante des habitations et bien aérée.

Le 3 septembre 1663, la Société des Pénitents blancs fut érigée à Mornant, à la suite d'une mission qu'y prêchèrent